

Programmes de vaccination systématique (et de rattrapage) des provinces et des territoires pour les nourrissons et les enfants au Canada

Le tableau ci-dessous résume les calendriers de vaccination systématique pour les nourrissons et les enfants de toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Ces calendriers sont mis-à-jour régulièrement en collaboration avec la Coalition canadienne des infirmières et infirmiers pour l'immunisation (CCII) et le Comité canadien sur l'immunisation (CCI). Le calendrier de chaque province et territoire est accessible [ici](#). Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site [Canada.ca/Vaccins](#). (Dernière mise à jour : août 2019)

VACCINS		Calendriers de vaccination provinciaux et territoriaux												
Abréviations	Description	CB	AB	SK	MB	ON	QC ⁶	NB	NE	IPE	TNL	YN	TNO	NU
DCaT-VPI-Hib	Vaccin contre la Diphthérie , la Coqueluche acellulaire, le Tétanos , le virus de la Polio inactivé et l' Haemophilus influenzae type B	Âge: 18 mois	Âge: 18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 12 mois ⁴	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 18 mois	Age: 2,4,6,18 mos	Âge: 2,4,6,18 mois
DCaT-HB-VPI-Hib	Vaccin contre la Diphthérie , la Coqueluche acellulaire, le Tétanos , l' Hépatite B , le virus de la Polio inactivé et l' Haemophilus influenzae type B	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 ans				Âge: 2,4 mois ⁴			Âge: 2,4,6 mois		Âge: 2,4,6 mois		
dcaT-VPI	ou vaccin contre la diphthérie (dose réduite d'anatoxine), la coqueluche acellulaire (contenu antigénique réduit), le Tétanos et le virus de la Polio inactivé	Âge: 4-6 ans	Âge: 4 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-5 ans	Âge: 4-6 ans ⁷	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans ⁷	Âge: 4-6 ans
dcaT	Vaccin combiné contre la diphthérie (dose réduite d'anatoxine), la coqueluche acellulaire (contenu antigénique réduit) et le Tétanos	9 ^e année	9 ^e année	8 ^e année	8 ^e année, 9 ^e année	Âge: 14-16 ans		7 ^e année	7 ^e année	9 ^e année	9 ^e année	7 ^e année	6 ^e année	
dT	Vaccin combiné contre la diphthérie (dose réduite d'anatoxine), et le Tétanos						3 ^e année du secondaire							
BCG	Bacille Calmette-Guérin (BCG) Vaccine												Âge: à la naissance	
HAHB	Vaccin contre l'hépatite A , vaccine contre l'hépatite B						Âge: 18 mois ⁴							
HB	Vaccin contre l'hépatite B	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	(3 doses) 6 ^e année	(2 doses) 6 ^e année	(2 doses) 6 ^e année	(2 doses) 7 ^e année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 2 doses (DCaT-HB-VPI-Hib) et un vaccin HAHB à 18 mois	Âge: à la naissance, 2,6 mois	(2 doses) 7 ^e année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	(2 doses) 6 ^e année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	Âge: à la naissance, 1,6 mois	Âge: à la naissance, 1,9 mois
RRO	Vaccin trivalent contre la rougeole , la rubéole et les oreillons	Âge: 12 mois				Âge: 12 mois						Âge: 12 mois		
Var	Vaccin contre la varicelle	Âge: 12 mois		(2 ^e dose) 6 ^e année		Âge: 15 mois	Âge: 4-6 ans ⁴	(2 ^e dose) 9 ^e année				Âge: 12 mois		6 ^e année
RRO-V	Vaccin multivalent contre la rougeole , la rubéole , les oreillons et la varicelle	2 ^e dose Âge: 4-6 ans	Âge: 12 mois, 4 ans	Âge: 12,18 mois	Âge: 12 mois, 4-6 ans	2 ^e dose Âge: 4-6 ans	Âge: 12,18 mois ⁴	Âge: 12,18 mois	Âge: 12 mois, 18 mois-6 ans	Âge: 12,18 mois	Âge: 12,18 mois	(2 ^e dose) Âge: 4-6 ans	Âge: 12,36 mois	Âges 12-18 mois
Men-C-C	Vaccin antiméningocoïque conjugué	Âge: 2,12 mois	Âge: 4,12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	18 mois ⁴	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 2,12 mois	Âge: 2,12 mois	Âge: 12 mois
Men-C-ACYW-135	Vaccin quadrivalent conjugué contre le ménigococoque	9 ^e année	9 ^e année	6 ^e année	6 ^e année	7 ^e année		9 ^e année	7 ^e année	9 ^e année	4 ^e année	9 ^e année	12 ^e année ¹	9 ^e année
Pneu-P-23	Vaccin polysaccharidique 23-valent contre le pneumocoque													Âge: 2-3 ans
Pneu-C-13	Vaccin antipneumococcique conjugué 13 valent	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois		Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,18 mois	Âge: 2,4,18 mois
Pneu-C-10	Vaccin antipneumococcique conjugué 10 valent						Âge: 2,4,12 mois							
Rota	Vaccin antirotavirus	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4,6 mois		Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois
VPH	Vaccin contre les infections du virus du papillome humain	(2 doses) 5 ^e année	(2 doses) 6 ^e année	(2 doses) 6 ^e année	(2 doses) 6 ^e année	(2 doses) 7 ^e année	(2 doses) 4 ^e année du primaire	(2 doses) 7 ^e année	(2 doses) 7 ^e année	(2 doses) 6 ^e année	(2 doses) 6 ^e année	(2 doses) 6 ^e année	(9-14 ans: 2 doses 15 ans+: 3 doses) 4 ^e - 6 ^e année ³	(2 doses) 6 ^e année

LÉGENDE

Abbréviaison/ note de bas de page	Définition
1	Si l'enfant poursuit ses études postsecondaires à l'extérieur du territoire.
2	Filles seulement
3	Garçons seulement
4	Le calendrier ci-dessous s'applique aux enfants nés à partir du 1 ^{er} juin 2019. Pour les autres enfants, la vaccination sera poursuivie avec le calendrier qui leur a été recommandé. Pour plus de détails, voir https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/programme-quebecois-d-immunisation/ .
5	Un vaccin combiné efficace contre l'hépatite A et B est fourni aux élèves.
6	Un programme de mise à jour du carnet vaccinal est en place en 3e année du secondaire au Québec. Ce programme inclut la mise à jour de la vaccination pour l'ensemble des maladies suivantes : la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, les infections à méningocoque de sérogroupe C, la varicelle, l'hépatite A, l'hépatite B et les infections à VPH.
7	Le DCaT-VPI-Hib peut être remplacé par le dcaT-VPI en période de rupture de stocks Le vaccin n'est pas financé par les fonds publics dans cette province ou ce territoire.
	Un programme spécifique de rattrapage est en cours. Un programme de rattrapage est défini comme une mesure temporaire afin de mettre en œuvre un nouveau programme de vaccination pour un certain groupe d'âge (p. ex. une dose supplémentaire d'un vaccin est recommandée et un programme ciblé est mis en place). Il peut également être utilisé lorsqu'un vaccin est ajouté à un plus jeune âge (p. ex. durant la petite enfance). Ainsi, le programme existant continue jusqu'à ce que la première cohorte de nourrissons « rattrape » le groupe d'âge vacciné actuellement (p. ex. le vaccin contre l'hépatite B est ajouté au programme pour les nourrissons, mais la vaccination en milieu scolaire pour ce vaccin continue jusqu'à ce que ces nourrissons atteignent l'âge ciblé). Ceci étant dit, les provinces et territoires peuvent offrir au niveau individuel des vaccins de rattrapage sans qu'un programme spécifique ne soit mis en place.